



# Championnat de France Sport Adapté Jeunes

Du 20 au 22 mai 2014

Centre Omnisports de Vichy  
CREPS Vichy Auvergne



CNDS  
Centre National  
du Sport  
Adapté





## SOMMAIRE

<b>La Ville de Vichy</b>	<b>P 3</b>
<b>Le CREPS de Vichy</b>	<b>P 4</b>
<b>Le Centre Omnisports de Vichy</b>	<b>P 5</b>
<b>Le Comité d'Organisation Local (COL)</b>	<b>P 6-7</b>
<b>Programme prévisionnel</b>	<b>P 8</b>
<b>Activités de découverte – Fil rouge</b>	<b>P 9</b>
<b>Lieux des disciplines</b>	<b>P 10</b>
<b>Plan CREPS de Vichy-Centre Omnisports</b>	<b>P 11- 12-13</b>
<b>Informations générales</b>	<b>P 14 à 15</b>
<b>Informations sportives</b>	<b>P 16-19</b>
<b>Fiches d'inscriptions et d'engagements des sportifs</b>	<b>P 20 à 22</b>
<b>Autorisation d'hospitalisation et de diffusion d'image</b>	<b>P 23</b>
<b>Hébergement</b>	<b>P 24-29</b>
<b>Partenaires</b>	<b>P 30</b>
<b>Annexe : Challenge Adapt'Tirs et concours du jeune footballeur</b>	<b>P 31 à 36</b>



## La Ville de Vichy

La ville est renommée pour ses cures thermales depuis le temps des Romains. Ses eaux sont célèbres dans le monde entier (sources Vichy Célestins, Vichy Saint-Yorre) mais les pastilles confectionnées à partir de la soude contenue dans les eaux de source sont également réputées.

L'Empereur Napoléon III a notamment effectué des séjours réguliers au sein de la Cité thermale.



## Le CREPS de Vichy

Construit en 1972, le CREPS Vichy Auvergne est un établissement public à caractère administratif du ministère des sports situé, sur la commune de Bellerive-sur-Allier.

- Les CREPS participent à la formation et à la préparation sportive des jeunes sportifs inscrits dans les pôles labellisés au titre de filières nationales validées et des athlètes de haut niveau, en constituant des centres nationaux permanents d'entraînement.
- Ils participent à la formation professionnelle, initiale et continue, dans les domaines des activités physiques et sportives et de l'animation socioculturelle. Cette activité peut être menée sous forme de « structures conjointes de formation », notamment avec les directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.
- Ils contribuent à l'animation sportive régionale, participent à la formation des agents des différentes collectivités publiques et des cadres bénévoles ou permanents des associations et des fédérations sportives.

Les CREPS participent au réseau national du sport de haut niveau, et peuvent à ce titre être chargés d'entreprendre des actions d'études, de recherche et de documentation et de contribuer à la coopération européenne et internationale.





## Le Centre Omnisports de Vichy

### Le Parc Omnisports Pierre-Coulon

- Espace arboré de 120 hectares, en bordure du Lac d'Allier, les équipements couverts ou de plein air de ce complexe sportif permettent la pratique d'une soixantaine de disciplines sportives.



Centre d'hébergement, restaurant, salles de réunions et de théâtre : le Parc Omnisports est un véritable "campus sportif" où les athlètes trouvent un cadre de vie agréable et fonctionnel, en pleine nature et... à 5 minutes du cœur de ville.



## Le Comité d'Organisation Local

La Ligue d'Auvergne du Sport Adapté co-organise avec le Comité Départemental Sport Adapté 03 le Championnat de France Sport Adapté Jeunes FFSA du mardi 20 au jeudi 22 Mai 2014 à Vichy (03)

➤ **Président :**

M. Jacques ROUSSEL (Président de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

➤ **Co-présidents :**

M. Christophe MORLAT (Président du Comité Départemental Sport Adapté 03)

Mme Catherine LORI (Présidente du Comité Départemental Sport Adapté 63)

➤ **Commission des Finances :**

M. Stéphane NEGRIER (Trésorier de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

Mme Christine COLLONGE (Secrétaire de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté).

➤ **Commission Secrétariat, administratif et accueil :**

Mme Lucette PAILHE (Secrétaire Générale Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

Mme Christine COLLONGE (Secrétaire de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

Mme Marie-France BASSOT (Secrétaire Générale Comité Départemental Sport Adapté 63)

➤ **Coordination générale :**

Mlle Aurélie CHARASSE (Cadre Technique Nationale Sport Adapté en charge du Sport Adapté Jeunes)

M. Loïc AGARD (Chargé de communication Ligue d'Auvergne du Sport Adapté).

➤ **Coordination de la Commission sportive :**

Mme Isabelle VIALLAT (Directrice Sportive Fédérale Sport Adapté Jeunes)

M. Christian RICHARD (Cadre Technique National Sport Adapté en charge du Sport Adapté Jeunes)

M. Daniel LEGENDRE (Vice-président de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

➤ **Commission communication et logistique :**

M. Loïc AGARD (Chargé de communication Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

M. Robert LIONNET (Elu de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

➤ **Commission Coordination et Logistique :**

M. Loïc AGARD (Chargé de communication Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

➤ **Commission Hébergement et Restauration:**

M. Loïc AGARD (Chargé de communication Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

➤ **Commission Développement Durable :**

M. Loïc AGARD (Chargé de communication Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)



➤ **Responsable médical :**

Docteur Patrick CROISY

➤ **Membres de la Commission sportive :**

**Basket :**

M. Guillaume MARTIN (Conseiller technique fédéral Ligue d'Auvergne / CDSA 03 en charge du Basket)

M. Damien VEYSSEYRE (Référént Basket Commission Nationale Sport Adapté Jeunes)

M. Claude GISSOT (Elu FFSA / Entraîneur de l'Equipe de France de Basket FFSA)

**Tennis de Table:**

M. Stéphane MARTIN (Conseiller technique fédéral Ligue d'Auvergne du Sport Adapté en charge du Tennis de Table)

Mme Marie-Angèle ALLART (Référént Tennis de Table Commission Nationale SAJ)

M. Yves DRAPEAU (Cadre Technique National FFSA référént Tennis de Table)

**Football:**

M. Yannick VIENNOT (Conseiller technique fédéral Ligue d'Auvergne/CDSA 15 en charge du Football)

Mme Isabelle VIALLAT (Référént Foot Commission Nationale SAJ/Directrice Sportive Fédérale Sport Adapté Jeunes)

M. Hervé DEWAELE (Cadre Technique National FFSA référént Football)

M. Stéphane LAVERGNE (Membre de la Commission Sportive Nationale Football FFSA)

**Athlétisme :**

M. Loïc AGARD (Conseiller technique fédéral Ligue d'Auvergne en charge de l'Athlétisme)

M. Christian RICHARD (Cadre Technique National FFSA/ Référént Athlétisme Commission Nationale Sport Adapté Jeunes)

M. Frédéric DRIEU (Directeur Sportif Fédéral Athlétisme FFSA)

Mme Marie-Christine RAUCROY (Elue au Comité Départemental Sport Adapté 63, membre de la commission Sport Adapté Jeunes régionale)

**Natation:**

Mlle Géraldine FAUGERON (Conseillère technique fédérale Ligue d'Auvergne en charge de la Natation / Expression Corporelle / Flash-mob)

Mlle Aurélie CHARASSE (CTN FFSA en charge du Sport Adapté Jeunes / Référént Natation Commission Nationale SAJ)

M. Bertrand SEBIRE (Entraîneur National Natation FFSA)

**Activités de découverte:**

M. Benjamin AGUIAR (Salarié CDSA 63/Coordination des activités de découverte)

M. Fouad ADENANE (Elu au Comité Départemental Sport Adapté 63 et à la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)



## Programme prévisionnel

- **Mardi 20 Mai 2014 :**

*14h - 19h : Accueil des délégations sur le site  
14h - 19h : Activités de découvertes proposées  
18h-19h : Réunion technique – Amphithéâtre CREPS Vichy  
19h-20h30 : Dîner.*

- **Mercredi 21 Mai 2014 :**

*A partir de 8h30 : Echauffement.  
9h00 à 12h00 : Début des épreuves compétitives (basket, football, tennis de table, natation, athlétisme).  
A partir de 11h30-13h30 : Déjeuner.  
13h30 à 18h00 : Epreuves compétitives (suite)  
18h : Remise des récompenses Tennis de Table, Natation et Basket  
19h30-20h : Vin d'honneur  
20h: Repas de gala au Palais du Lac*

- **Jeudi 22 Mai 2014 :**

*A partir de 8h30 : Echauffement  
9h00 à 12h00 : Epreuves Compétitives athlétisme, football  
09h-18h : Activités de découverte.  
12h-13h : Fin des Compétitions et Remise des récompenses  
A partir de 11h30 : Distribution des paniers repas*



## Activités de découverte

Des activités de découverte seront proposées sur l'ensemble du site du CREPS et du Centre Omnisports le mardi de 14h à 19h et le jeudi de 09h à 18h : Tennis, Escrime, Tir à l'arc, VTT, Handball, Escalade..



**Fil rouge mis en place  
tout au long du  
Championnat**



## Lieux des disciplines



- ***Athlétisme : Stade d'athlétisme du Centre Omnisports, Pont de l'Europe, 03200 Vichy. Journée du mercredi et jeudi matin***



- ***Football : Terrains du Centre Omnisports, Pont de l'Europe, 03200 Vichy. Journée du mercredi et jeudi matin***



- Natation : Stade aquatique Vichy Val d'Allier, Chemin des Chabannes Basses, 03700 Bellerive sur Allier. Journée du mercredi***



- ***Basket : Salle Pierre Coulon et Salle annexe, 8 route de Charmeil, 03700 Bellerive sur Allier. Journée du mercredi***



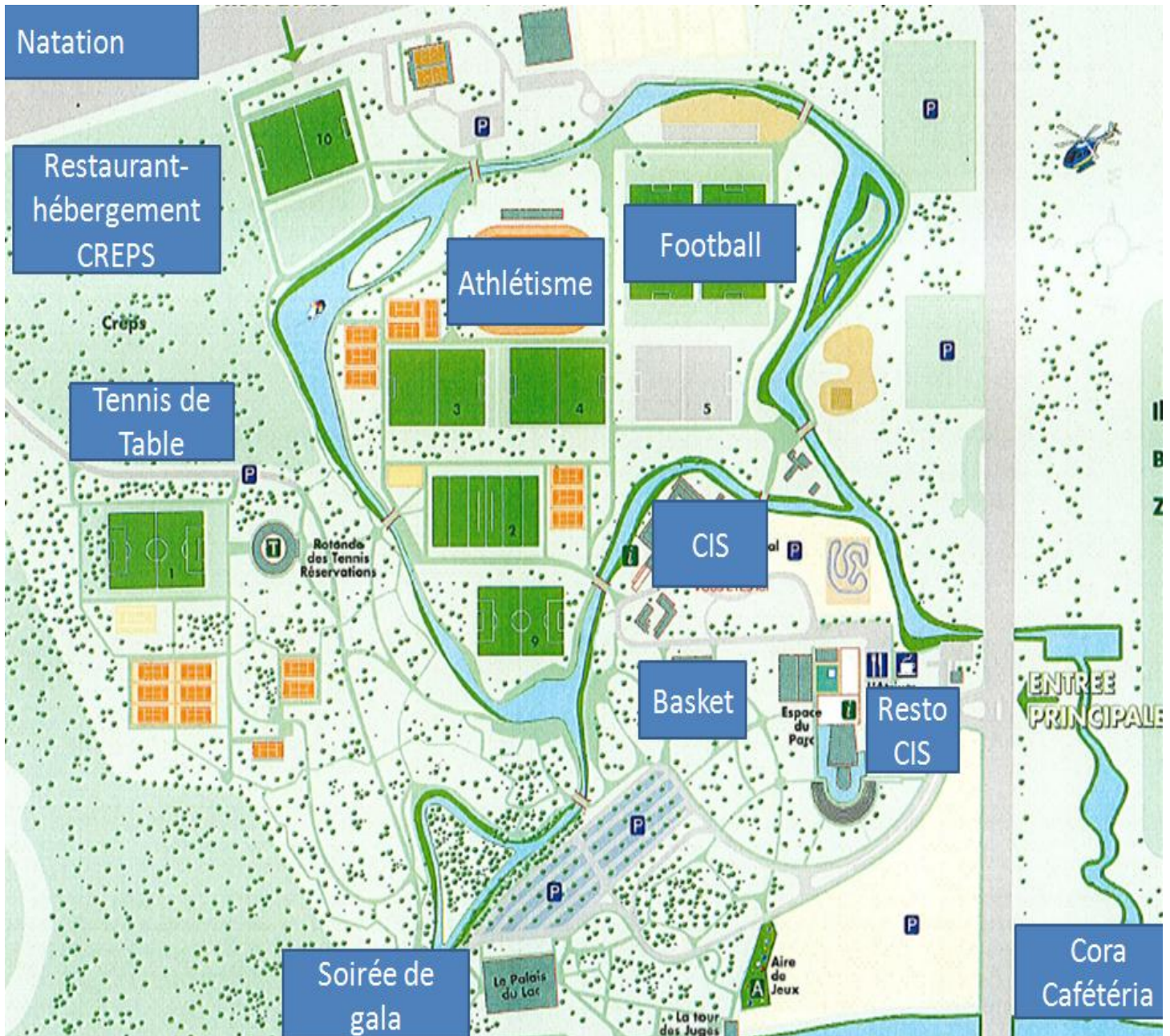
- ***Tennis de Table: Gymnase du CREPS, 2 route de Charmeil, 03700 Bellerive sur Allier. Journée du mercredi***







## Plan CREPS de Vichy-Centre Omnisports : installations sportives



### Manifestation Sportive

<b>CREPS de Vichy</b>	<b>2 route de Charmeil, 03700 Bellerive-sur-Allier</b>
<b>Centre Omnisports de Vichy</b>	<b>Pont de l'Europe, 03200 Vichy</b>

### Restauration

<b>CREPS de Vichy</b>	<b>2 route de Charmeil, 03700 Bellerive-sur-Allier</b>
<b>Restaurant L'Atrium (Centre Omnisports de Vichy)</b>	<b>Pont de l'Europe, 03200 Vichy</b>
<b>Cora Cafétéria</b>	<b>Allée des Ailles, 03200 Vichy</b>

### Hébergement

<b>CREPS de Vichy</b>	<b>2 route de Charmeil, 03700 Bellerive-sur-Allier</b>
<b>Centre International de Séjour (Centre Omnisports de Vichy)</b>	<b>Pont de l'Europe, 03200 Vichy</b>
<b>Hôtels-Campings-Chambres d'hôtes</b>	<b>Un large choix d'hébergements (cf dossier d'inscription) à proximité du site sportif</b>

## INFORMATIONS GENERALES

Les dossiers devront être impérativement retournés avant le vendredi 11 Avril 2014.

### ➤ ACCUEIL :

L'accueil se fera le mardi 20 mai de 14h à 19h au Centre Omnisports de Vichy, Pont de l'Europe, 03200 Vichy.

Vous présenterez vos licences compétitives saison 2013/2014, vos certificats médicaux (pour les licences avec contre-indications) et recevrez votre programme de la manifestation.

**ATTENTION :** Tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical (pour les licences avec contre-indications) sera interdit de participation. Tout sportif inscrit dans une division ne correspondant pas à son niveau sera disqualifié de la compétition.

### ➤ LA RESTAURATION

Le site de restauration est le CREPS de Vichy pour les personnes séjournant au CREPS, le restaurant L'Atrium pour les personnes logeant au Centre Omnisports et Cora Cafétéria (Allée des Ailes, 03200 Vichy) pour les logements en hôtels ou autres.

Les repas seront servis de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 20h30.

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Le repas de gala est organisé le mercredi 21 mai soir à 20h au Palais du Lac (sur le site du Centre Omnisports).

Les paniers repas du jeudi 22 mai seront à retirer à partir de 11h30 à l'accueil du Centre Omnisports.

### ➤ LA REUNION TECHNIQUE :

Elle se déroulera le mardi 20 mai de 18h à 19h à l'Amphithéâtre du CREPS de Vichy.

Le règlement FFSA sera appliqué. Le règlement sportif est téléchargeable sur le site de la FFSA : <http://www.ffsa.asso.fr/430-documents-sportifs>

### ➤ LES TRANSPORTS :

L'organisation n'assurera aucun transport. Chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements.

### ➤ LES RECOMPENSES :

La remise des titres et des récompenses se fera le mercredi 21 mai à 18h pour le basket-natation-tennis de table et le jeudi 22 mai à partir de 12h pour le football et l'athlétisme.



## INFORMATIONS GENERALES (suite)

### ➤ LA COMPETITION

En cas de contestation, un jury souverain présidé par le Cadre Technique National FFSA est constitué du DSF Sport Adapté Jeunes FFSA, d'un représentant de la Commission SAJ FFSA, et d'un représentant du COL. En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation au Cadre Technique National FFSA qui réunira le jury.

Le premier de chaque épreuve de chaque division est proclamé officiellement champion de France Sport Adapté Jeunes.

### ➤ ACTIVITES DE DECOUVERTE : *Si vous souhaitez participer à un maximum d'activités de découverte, profitez en faisant un transfert.*

Des activités de découverte (tennis, golf, tir à l'arc, escalade, escrime...) seront proposées le mardi 20 mai de 14h à 19h et le jeudi 22 mai de 9h à 18h.

Nouveauté : Un fil rouge sera mis en place tout au long du Championnat.



### ➤ TARIFS D'INSCRIPTION

Le tarif d'inscription comprend les repas, ainsi que les frais d'inscription (voir fiche d'inscription). Les forfaits à 6 ou 5 repas permettent aux associations de profiter au maximum des activités de découverte.

- Forfait sportifs (inscription + 6 repas du mardi midi au jeudi soir) : 95 euros
- Forfait sportifs (inscription + 5 repas du mardi midi au jeudi midi ou mardi soir à jeudi soir) : 85 euros
- Forfait sportifs (inscription + 4 repas du mardi soir au jeudi midi) : 75 euros
- Forfait sportifs (inscription + 4 repas du mardi soir au jeudi midi + hébergement CREPS ou Centre International de Séjour mardi soir et mercredi soir – dans la limite des places disponibles) : 165 euros
- Forfait accompagnateurs: 5 euros de moins sur chaque formule.
- Forfait sportifs Activités de découverte + 4 repas (du mardi soir au jeudi midi) : 55 euros
- Inscription sans restauration sportifs/accompagnateurs : 40 euros

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 07 Mai 2014 (sauf sur présentation d'un certificat médical). Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

Un acompte de 25% du tarif total d'engagement devra être joint au dossier complet avant le 11 avril 2014. Le solde du tarif d'engagement devra être réglé avant le mardi 13 Mai 2014.

Les hébergements, sauf au CREPS et CIS, ne sont pas inclus dans les tarifs d'inscription (Voir liste des hôtels, page 20 à 25). Hébergements au CREPS ou CIS dans la limite des places disponibles.

## INFORMATIONS SPORTIVES

- Bien communiquer sur la fiche d'inscription, la catégorie, la division et le n° de licence.
- Tous les sportifs doivent être titulaires de la licence compétitive 2013/2014 et d'un certificat médical, mentionnant « Apte à la pratique sportive en compétition » au moment de l'inscription et seront présentés lors de l'accueil le mardi. Tout sportif ne présentant pas sa licence se verra refuser l'accès à la compétition.
- Les épreuves compétitives du mercredi et jeudi s'organisent autour de 5 disciplines : Athlétisme (combiné de 3-4 ou 5 épreuves) - Basket - Foot à 5 et à 7- Natation - Tennis de Table. **Les sportifs s'inscrivent à une seule discipline compétitive.**

La ligue régionale et le comité départemental sport adapté doivent valider la fiche d'inscription par « avis favorable » attestant de la qualification des sportifs.

**Merci de joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative (date, lieu et résultat). Sauf dérogation prévue par le règlement spécifique de la discipline et du respect de la procédure sollicitant la dite dérogation)**

### ➤ CATEGORIES D'AGE 2013/2014 ET LE CHOIX DES EPREUVES.

#### Athlétisme :

Catégories	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Espoirs IME ITEP
De –	2003	2001	1999	1997	1995	1994
à –	2004	2002	2000	1998	1996	1992

#### Epreuves proposées sur les combinés :

#### **TRIATHLON POUR LA DIVISION 3**

POUSSIN	BENJAMIN	MINIME	CADET	JUNIOR	ESPOIR IME ITEP
VORTEX	VORTEX	VORTEX OU POIDS : (2KG Garçon 1KG Fille)	VORTEX OU POIDS : (3 KG Garçon 2KG Fille)	VORTEX OU POIDS : (4 KG Garçon 3 KG Fille)	VORTEX OU POIDS : (5 KG Garçon 4 KG Fille)
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
400 METRES Marche OU	400 METRES Marche OU	400 METRES Marche OU	400 METRES Marche OU	400 METRES Marche OU	400 METRES Marche OU
50 METRES	50 METRES	50 METRES	100 METRES	100 METRES	100 METRES

### QUADRATHLON POUR LA DIVISION 1 ET 2

DIVISION 2			DIVISION 1		
POUSSIN	BENJAMIN	MINIME	POUSSIN	BENJAMIN	MINIME
VORTEXOU POIDS : (2KG Garçon 1KG Fille)	VORTEX OU POIDS : (3 KG Garçon 2KG Fille)	VORTEX OU POIDS : (4KG Garçon 2KG Fille)	VORTEX OU POIDS : (2KG Garçon 1KG Fille)	POIDS : (3 KG Garçon 2KG Fille)	POIDS : (4KG Garçon 2KG Fille)
HAUTEUR OU LONGUEUR	HAUTEUR OU LONGUEUR	HAUTEUR OU LONGUEUR	HAUTEUR OU LONGUEUR	HAUTEUR OU LONGUEUR	HAUTEUR OU LONGUEUR
50M HAIES OU 50 METRES	50M HAIES OU 50 METRES	50M HAIES OU 50 METRES	50M HAIES OU 50 METRES	50M HAIES OU 50 METRES	50M HAIES OU 50 METRES
1000 METRES	1000 METRES	1000 METRES	1000 METRES	1000 METRES	1000 METRES

### PENTATHLON POUR LA DIVISION 1 ET 2

DIVISION 2			DIVISION 1		
CADET	JUNIOR	ESPOIR IME-ITEP	CADET	JUNIOR	ESPOIR IME-ITEP
POIDS : (5KG Garçon 3 KG Fille)	POIDS : (6KG Garçon 4 KG Fille)	POIDS : (7 KG Garçon 4 KG Fille)	POIDS : (5KG Garçon 3 KG Fille)	POIDS : (6 KG Garçon 4 KG Fille)	POIDS : (7 KG Garçon 4 KG Fille)
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
HAUTEUR	HAUTEUR	HAUTEUR	HAUTEUR	HAUTEUR	HAUTEUR
100M. OU HAIES : (110M Garçon et 100M Fille)	100M OU HAIES : (110M Garçon et 100M Fille)	100M OU HAIES : (110M Garçon et 100M Fille)	100M OU HAIES : (110M Garçon et 100M Fille))	100M OU HAIES : (110M Garçon et 100M Fille)	100M OU HAIES : (110M Garçon et 100M Fille)
1000M Garçons 800M Filles	1000M Garçons 800M Filles	1000M Garçons 800M Filles	1000M Garçons 800M Filles	1000M Garçons 800M Filles	1000M Garçons 800M Filles



**Basket :** En division 1 et 2 les équipes évoluent dans les catégories féminines ou masculines, en cas de mixité elles joueront en catégorie masculine. Les D3 évoluent en équipes mixtes. Challenge Adap'tirs. Match en 5 contre 5 en catégorie Masculine et Mixte, 3 contre 3 en catégorie Féminine.

Catégories	12/14 ans : Jeune 1	15/18 ans : Jeune 2
De –	1999	1998
à –	2001	1995

**Football :** Football à 5 pour les – 12 ans et 12/15 ans. Football à 7 pour les 16/20 ans. Concours du Jeune Footballeur.

Règlement : 6 joueurs minimum pour le Foot à 5, 8 joueurs minimum pour le Foot à 7.

**Sur-classement :**

*Catégorie 12/15 ans :* demande de sur-classement possible pour la catégorie 16/20 ans, uniquement pour les jeunes de 15 ans.

*Catégorie 16/20 :* demande de sur-classement possible pour tous les joueurs de la catégorie

Le jeune qui demande le sur-classement doit présenter : Un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en football ».

Catégories	16/20 ans	12/15 ans	- de 12 ans
De –	1994	1999	2003 et après
à –	1998	2002	

**Tennis de Table :** -13,-15-18,-21 ans D1-D2-D3 Garçons et Filles, Doubles en D1 uniquement messieurs-dames-mixtes.

Catégories	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Espoirs
De –	2005 et	2003	2001	1999	1996	1993
à –	après	2004	2002	2000	1998	1995

**Natation :** Compétition en bassin de 25m.

**Joindre en complément des résultats de la compétition qualificative la date de passage, le type de test validé ainsi que le nom de l'évaluateur.**

D3 : 50m Dos et 100 mètres crawl.

D2 : 100m crawl/dos et 200 mètres crawl.

D1-Jeune 1 : 50m nage libre et 100m 4 nages ou 6 minutes nages-hybrides.

D1-Jeune 2 : 2 épreuves parmi 100m brasse/100m dos/200m 4 nages/200m nage libre

Catégories	Jeune 1	Jeune 2
De –	1999	1994
à –	Et plus	1998



### ➤ **EPREUVES**

- Le représentant du DTN, le DSF et le COL pourront décider du maintien ou de la suppression d'une épreuve en fonction du nombre d'inscrits.
- Les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de l'accueil le mardi après-midi.
- Le jour de l'arrivée des délégations, les joueurs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergement, etc.) tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local.

### ➤ **REGLEMENT**

Les règlements sportifs de la FFSA seront appliqués (cf doc annexe Règlements).

### ➤ **NIVEAU DE JEU ET DISQUALIFICATION**

En cas d'écart trop important entre la division annoncée et la performance réalisée la disqualification sera prononcée par le juge arbitre responsable du championnat. La réintégration dans une autre division en cours de championnat n'est pas possible.

### ➤ **EQUIPEMENT**

- Bijoux interdits
- Une tenue de sport obligatoire et adaptée aux disciplines sportives selon le règlement.
- Un équipement adapté aux conditions météo (Kway, casquette, crème solaire), affaires et chaussures de rechange.



## ➤ **ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le vendredi 11 avril 2014 à l'adresse ci-dessous :

### **Comité d'Organisation Local (COL) :**

**Ligue d'Auvergne du Sport Adapté**

**COL SAJ 2014**

**119 B Boulevard Lafayette,**

**63000 Clermont-Ferrand**

**Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19**

**Mail : [ffsa.cr03@orange.fr](mailto:ffsa.cr03@orange.fr)**

La licence compétitive 2013/2014 est obligatoire. **Tout sportif ne présentant pas sa licence compétitive 2013/2014 et son certificat médical (pour les licences avec contre-indications) se verra refuser l'accès à la compétition.**

Les épreuves compétitives du mercredi et jeudi s'organisent autour de 5 disciplines :  
Athlétisme (combiné de 3-4 ou 5 épreuves) - Basket - Foot à 5 et à 7- Natation - Tennis de Table  
**Les sportifs s'inscrivent à une seule discipline compétitive.**

Des activités de découverte seront mises en place sur l'ensemble du site du Centre Omnisports et du CREPS de Vichy le mardi 20 mai de 14h à 19h et le jeudi 22 mai de 09h à 18h : escalade, tennis, escrime..

## ➤ **LE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPREND**

- ✓ Fiche d'inscription de l'association (à remplir sous Excel, à envoyer au COL par mail par la Ligue Sport Adapté) accompagnée du règlement (à envoyer au COL par courrier par l'association).
- ✓ Certificat médical mentionnant « Apte à la pratique sportive en compétition ». Vérifier à ce que si la mention « avec contre-indication » apparaisse bien sur la licence et que le sportif soit en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition dans la discipline du Championnat.
- ✓ Fiche de résultat de l'épreuve qualificative (date, lieu et résultat). Sauf dérogation prévue par le règlement spécifique de la discipline et du respect de la procédure sollicitant la dite dérogation. Pour la natation, joindre la date de passage, le type de test validé ainsi que le nom de l'évaluateur.
- ✓ Fiche d'engagement sportif (à remplir sous Excel et à renvoyer au COL par mail par la Ligue Sport Adapté) indiquant la catégorie et la division d'engagement et les visas des Comités Départementaux et Ligues Sport Adapté (indispensables).
- ✓ Fiches d'autorisation (hospitalisation et diffusion d'image) : à amener lors du championnat.
- ✓ Ordonnance médicale pour les traitements en cours : à amener lors du championnat.

## FICHES D'INSCRIPTIONS ET D'ENGAGEMENTS DES SPORTIFS

- Les dossiers devront être envoyés au plus tard le vendredi 11 avril 2014.
- **Les associations remplissent les fichiers Excel (Fiche association et fiches par discipline) et les envoient à leur Ligue Sport Adapté.**  
**Les Ligues Sport Adapté prennent note des inscrits et les transmettent au COL sous format Excel à [ffsa.cr03@orange.fr](mailto:ffsa.cr03@orange.fr)**
- Les sportifs ne seront officiellement inscrits :
  1. Que lorsque le COL aura reçu de la part de la Ligue Sport Adapté concerné(e) le fichier Excel dûment complété (Le responsable de l'association doit communiquer sur les fiches, la totalité des champs demandés).
  2. Que lorsque le COL aura reçu de la part de l'association la totalité du règlement des frais d'inscription.  
Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.
- **Les Ligues Sport Adapté adressent les inscriptions au COL au plus tard le 11 Avril 2014**  
**Les associations envoient le règlement au COL au plus tard le 11 Avril 2014**
- **REGLEMENT DES INSCRIPTIONS (A faire directement au COL):**  
**Par chèque bancaire / postal à l'ordre : Ligue d'Auvergne du Sport Adapté (en prenant soin de noter au dos du chèque - N° asso XX/XX)**
- **Aucun remplacement d'un sportif par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription. Les sportifs s'inscrivent à une seule discipline compétitive.**  
**Le responsable de l'association doit communiquer sur les fiches la totalité des champs demandés.**
- Les dossiers seront enregistrés à partir de leur date de réception et jusqu'au 11 Avril 2014. Passé ce délai, nous ne garantirons pas la confirmation des inscriptions. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 07 Mai 2014 (sauf sur présentation d'un certificat médical). Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.



## Récapitulatif des pièces justificatives à transmettre avant le 11 avril 2014 :

- ✓ Le fichier Excel comprenant la fiche association et les fiches d'inscription par discipline à envoyer par mail au COL ([ffsa.cr03@orange.fr](mailto:ffsa.cr03@orange.fr)) par la Ligue Sport Adapté.
- ✓ La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF). Pour la natation, joindre la date de passage, le type de test validé et le nom de l'évaluateur.
- ✓ La participation financière (le règlement complet) à envoyer par courrier par les associations à : Ligue d'Auvergne du Sport Adapté, 119 B Boulevard Lafayette, 63000 Clermont-Ferrand.
- ✓ Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

### **A avoir sur soi impérativement pendant le Championnat :**

- ✓ Fiche d'autorisation d'hospitalisation
- ✓ Fiche d'autorisation de diffusion d'image
- ✓ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ✓ Ordonnance médicale pour les traitements en cours.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation, aux personnes qui accompagnent les sportifs le jour du Championnat de France (Certificat médical, Fiche médicale, traitement...)

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.



### AUTORISATION D'HOSPITALISATION

*Je soussigné .....représentant légal de .....  
agissant en son nom, autorise :*

*Les responsables de la Commission Médicale du Championnat de France Sport Adapté Jeunes 2014 à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie, d'accident, d'hospitalisation et de nécessité d'intervention chirurgicale, sous anesthésie générale.*

*Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.*

*La présente autorisation est personnelle et incessible.*

*Téléphone :.....*

*Fait à.....*

*Le .....Signature :*



### AUTORISATION D'HOSPITALISATION

*Juridiquement: En cas d'hospitalisation d'un mineur ou d'une personne sous tutelle, le CONSENTEMENT ECRIT des TITULAIRES de l'AUTORITÉ PARENTALE peut-être requis pour la prise en charge en hospitalisation du mineur ou de la personne sous tutelle. AUCUNE AUTORISATION fournie par des tiers AUTRES QUE LE RESPONSABLE LEGAL (sauf délégation judiciaire de l'autorité parentale, ou placement à l'ASE) n'est JURIDIQUEMENT VALABLE.*

*Téléphone :.....*

*Fait à.....*

*Le .....Signature :*



### AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

*Je soussigné .....représentant légal de .....  
agissant en son nom, autorise :*

*Le COL France Sport Adapté Jeunes 2014 à diffuser et à publier l'image, le nom, la voix et les paroles du sportif dans les supports « communication » ou les médias.*

*Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.*

*La présente autorisation est personnelle et incessible.*

*Fait à.....Le.....*

*Signature*



### PERTE ET VOL

*Je soussigné .....membre de l'association .....*

*Numéro d'affiliation : .....*

*Dégage de toute responsabilité les organisateurs du Championnat en ce qui concerne l'argent ou objets de valeur (bijoux, appareils photos...) que les participants auraient en leur possession pendant la durée de cette rencontre.*

*Fait à.....Le.....*

*Signature*



## Hébergement

Possibilité d'être hébergé au **Centre International de Séjour (CIS) (uniquement avec une formule pension complète)** au Centre Omnisports (suivant le nombre de places disponibles): [loic.agard@ffsa.asso.fr](mailto:loic.agard@ffsa.asso.fr) / 04.73.14.89.19

*Une confirmation de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté vous sera envoyée pour vous signaler si votre hébergement au CIS est bien pris ou non en compte (en fonction du nombre de places restantes – attention places limitées).*

Possibilité d'être hébergé au **CREPS de Vichy (uniquement avec une formule pension complète, suivant le nombre de places disponibles) :**

[loic.agard@ffsa.asso.fr](mailto:loic.agard@ffsa.asso.fr) / 04.73.14.89.19

*CREPS Vichy Auvergne*

*2 route de Charmeil - BP 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex*

*Une confirmation de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté vous sera envoyée pour vous signaler si votre hébergement au CIS est bien pris ou non en compte (en fonction du nombre de places restantes – attention places limitées).*

Possibilité de trouver un hébergement suivant vos critères sur le site de l'Office de Tourisme de la Ville de Vichy : <http://www.vichy-tourisme.com/trouver-un-hebergement.html>



### Hôtels 4 étoiles

<p><b>ALETTI PALACE HÔTEL</b></p> <p>3, place Joseph Aletti - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 20 20 Fax 33 (0)4 70 98 13 82 <a href="http://www.hotel-aletti.fr/">www.hotel-aletti.fr/</a></p>	<p><b>MERCURE VICHY THERMALIA</b></p> <p>1, avenue Thermale - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 52 52 Fax 33 (0)4 70 31 08 67 <a href="http://www.destinationvichy.com/">www.destinationvichy.com/</a></p>
---	---

### Hôtels 3 étoiles

<p><b>HÔTEL MIDLAND</b></p> <p>4, rue de l'Intendance - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 48 48 Fax 33 (0)4 70 31 31 89 <a href="http://www.hotel-midland.com">www.hotel-midland.com</a></p>	<p><b>HÔTEL LES NATIONS</b></p> <p>13, Boulevard de Russie - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 21 63 Fax 33 (0)4 70 98 61 13 <a href="http://www.lesnations.com">www.lesnations.com</a></p>
<p><b>LE PAVILLON D'ENGHIEN</b></p> <p>32-34 rue Callou - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 33 30 Fax 33 (0)4 70 31 67 82 <a href="http://www.pavillondenghien.com">www.pavillondenghien.com</a></p>	<p><b>HÔTEL DE GRIGNAN</b></p> <p>7, place de Sévigné - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 32 08 11 Fax 33 (0)4 70 32 47 07 <a href="http://www.hoteldegrignan.fr">www.hoteldegrignan.fr</a></p>
<p><b>CENTRAL KYRIAD HÔTEL</b></p> <p>6, avenue Paul Doumer - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 45 00 Fax 33 (0)4 70 97 67 37</p>	<p><b>HÔTEL CALLOU (IBIS)</b></p> <p>1, avenue Victoria - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 53 53 Fax 33 (0)4 70 31 55 05 <a href="http://www.destinationvichy.com/">www.destinationvichy.com/</a></p>
<p><b>HÔTEL D'EUROPE (anciennement "le cygne")</b></p> <p>4 Rue Dacher - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 86 80 00 40 Fax : 33 (0)4 70 98 21 03 <a href="http://www.hotelvichy.fr">www.hotelvichy.fr</a></p>	

## Hôtels 2 étoiles

<p><b>HÔTEL DE NAPLES</b></p> <p>22, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 91 33 Fax 33 (0)4 70 97 91 28 <a href="http://www.hoteldenaples.com/">www.hoteldenaples.com/</a></p>	<p><b>INTERHÔTEL DE LA PLAGE</b></p> <p>11-13, avenue Pierre Coulon 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 18 48 Fax 33 (0)4 70 97 72 63 <a href="http://www.vichyevasion.com">www.vichyevasion.com</a></p>
<p><b>ARVERNA CITOTEL</b></p> <p>12, rue Desbrest - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 31 19 Fax 33 (0)4 70 97 86 43 <a href="http://www.hotels-vichy.com">www.hotels-vichy.com</a></p>	
<p><b>HÔTEL CAMPANILE</b></p> <p>74, avenue de Vichy 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)4 70 59 32 33 Fax 33 (0)4 70 59 81 90</p>	<p><b>HÔTEL MODERNE</b></p> <p>8, rue Max Durand Fardel - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 20 21 Fax 33 (0)4 70 31 20 40 <a href="http://www.hotelmoderne-vichy.fr/">www.hotelmoderne-vichy.fr/</a></p>
<p><b>HÔTEL CALIFORNIA</b></p> <p>27, rue Jean Jaurès - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 85 05 Fax 33 (0)4 70 97 41 01 <a href="http://www.hotel-california-vichy.fr">www.hotel-california-vichy.fr</a></p>	<p><b>NICE FLORE LOGIS DE FRANCE</b></p> <p>129, boulevard des Etats-Unis - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 20 94 Fax 33 (0)4 70 98 49 34 <a href="http://www.hotelniceflorevichy.com">www.hotelniceflorevichy.com</a></p>
<p><b>HÔTEL CHAMBORD</b></p> <p>82-84, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 16 30 Fax 33 (0)4 70 31 54 92 <a href="http://www.hotel-chambord-vichy.com/">www.hotel-chambord-vichy.com/</a></p>	<p><b>HÔTEL DE BIARRITZ</b></p> <p>3, rue Grangier - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 81 20 Fax 33 (0)4 70 97 97 72 <a href="http://biarritz.hotel.free.fr/indexie.htm">http://biarritz.hotel.free.fr/indexie.htm</a></p>

<p><b>ARIANE HÔTEL</b></p> <p>46, rue Beauparlant - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 42 06 Fax 33 (0)4 70 97 74 11 <a href="http://www.ariane.hotel.vichy.com">www.ariane.hotel.vichy.com</a></p>	<p><b>HÔTEL CASTEL LOUIS</b></p> <p>11, avenue Aristide Briand - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 72 30 Fax 33 (0)4 70 98 46 84 <a href="http://site.voila.fr/castellouis">site.voila.fr/castellouis</a></p>
<p><b>HÔTEL A LA RÉGENCE</b></p> <p>34, avenue des Célestins - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 34 48 Fax 33 (0)4 70 96 15 28 <a href="http://pagesperso-orange.fr/hotel.a.la.regence/">http://pagesperso-orange.fr/hotel.a.la.regence/</a></p>	<p><b>HÔTEL DU RHONE</b></p> <p>8, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 63 45 Fax 33 (0)4 70 98 77 40 <a href="http://www.hoteldurhone.fr">www.hoteldurhone.fr</a></p>
<p><b>HÔTEL AU TIFFANY</b></p> <p>59, avenue Paul Doumer - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 92 92 Fax 33 (0)4 70 31 33 40</p>	<p><b>HÔTEL TRIANON</b></p> <p>9, rue Desbrest - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 95 96 Fax 33 (0)4 70 97 63 48 <a href="http://www.hoteltrianon03.com">www.hoteltrianon03.com</a></p>
<p><b>HÔTEL UNIVERSEL</b></p> <p>2, place de la gare - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 22 34 Fax : (0)4 70 96 08 36 <a href="http://www.vichy-hotel-universel.com/">www.vichy-hotel-universel.com/</a></p>	<p><b>AUX THERMALINES</b></p> <p>3, rue Louis Blanc - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 86 70 Fax 33 (0)4 70 30 86 80</p>

## Hôtels 1 étoile

<p><b>CONCORDE RESIDENCE</b> 4, rue Président Wilson - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 32 63 Tél. 33 (0)6 14 43 71 96</p>	<p><b>HÔTEL de COGNAC</b> 22, rue Maréchal Galliéni - 03200 VICHY Tél . 33 (0)4 70 32 15 58 Fax : 33 (0)4 70 32 15 58 <a href="http://www.Hoteldecognac-vichy.com">www.Hoteldecognac-vichy.com</a></p>
<p><b>HÔTEL RIVIERA</b> 5, rue de l'Intendance - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 22 32 Fax 33 (0)4 70 96 14 09 <a href="http://www.hotelrivieravichy.com/">www.hotelrivieravichy.com/</a></p>	<p><b>HÔTEL IENA</b> 56, Boulevard Kennedy - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 32 01 20</p>
<p><b>HÔTEL PREMIÈRE CLASSE</b> Impasse du Golf - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)4 70 59 99 75 Fax 33 (0)4 70 59 92 07 <a href="http://www.premiereclasse.fr">www.premiereclasse.fr</a></p>	

## Non classés

<p><b>HÔTEL NIVELON</b> 28-30 rue Germot - 03200 Vichy Tél. 33 (0)4 70 98 48 68 Fax : 33 (0)4 70 32 35 83</p>	<p><b>ÉTAP HÔTEL</b> 145, avenue de VICHY - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)8 92 68 32 20 Fax 33 (0)4 70 32 84 61 <a href="http://www.accorhotels.com">www.accorhotels.com</a></p>
<p><b>HÔTEL ATHÉNÉE</b> 72, rue Louis Blanc - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 42 86 Fax 33 (0)4 70 98 73 15</p>	





## Chambres d'Hôtes en ville labellisées

### **La Demeure d'Hortense**

Mme Catherine Gauthier  
62 avenue du Président Doumer  
Tél. 33 (0)4 70 96 73 66 - Port. 06 85 92 18 01

[catherine@demeure-hortense.fr](mailto:catherine@demeure-hortense.fr)

[www.demeure-hortense.fr](http://www.demeure-hortense.fr)

Chambres d'hôtes classées "City-Break Luxury " par Gîtes de France.

## Chambres d'Hôtes

### **Maison Decoret**

Martine et Jacques Decoret  
15 rue du Parc - 03200 Vichy  
Tél. 33 (0)4 70 97 65 06 - Fax : 33 (0)4 70 97 80 11

[www.jacquesdecoret.com](http://www.jacquesdecoret.com)

### **Fleurs de Soleil**

[www.lesprintanieres.com](http://www.lesprintanieres.com)

Mme Marie-Claude Martin\*\*  
Les Printanières - 23, rue Harpet - 03200 Vichy  
Tél. 33 (0)4 70 98 03 26 - Fax : 33 (0)4 70 98 20 04

## Meublés

Environ 300 meublés vous sont proposés de différente capacité et classés de 1 à 4 étoiles. Vous pouvez retrouver les coordonnées complètes, la capacité et les éléments de confort de chaque meublé dans la brochure "[Vichy pratique](#)" diffusée par [l'Office de Tourisme](#)

## Campings

<p><b>Les Acaciasau bord du Lac</b> Rue Claude Decloître 03700 Bellerive-sur-Allier Tél. 33 (0)4 70 32 36 22 Fax 33 (0)4 70 59 88 52</p> <p>Location de mobil-homes 85 emplacements **** 40 emplacements ** <a href="http://www.camping-acacias.com">www.camping-acacias.com</a></p>	<p><b>Camping Beau Rivage sur les berges de l'Allier</b> Rue Claude Decloître 03700 Bellerive-sur-Allier Tél. 33 (0)4 70 32 26 85 Fax. 33 (0)4 70 32 03 94</p> <p>Location de mobil-homes 80 emplacements**** <a href="http://www.camping-beaurivage.com">www.camping-beaurivage.com</a></p>
<p><b>La Croix Saint Martin, prequ'île Saint-Martin</b> 99, avenue des Gravières - 03200 Abrest Tél. 33 (0)4 70 32 67 74 Fax 33 (0)4 70 32 67 74 90 emplacements ***</p> <p>Location de mobil-homes <a href="http://www.camping-vichy.com">www.camping-vichy.com</a></p>	<p><b>Les Isles</b> Au bord du Lac - Rue Claude Decloître 03700 Bellerive-sur-Allier Tél. 33 (0)4 70 32 26 85 Fax. 33 (0)4 70 32 03 94 25 emplacements *** <a href="http://www.camping-beaurivage.com">www.camping-beaurivage.com</a></p>
<p><b>La roseraie</b> Route de Randan 03700 Brugheas Tél. 33 (0)4 70 32 43 33 Fax. 33 (0)4 70 32 26 23 80 emplacements***</p> <p>Location et vente de mobil-homes <a href="http://www.campinglaroseraie.com/">www.campinglaroseraie.com/</a></p>	<p><b>La Gravière</b> Rue de la Gravière Centre omnisports 03270 Saint-Yorre Tél. 33 (0)4 70 59 21 00 Fax. 33 (0)4 70 59 20 09 80 emplacements **</p> <p><a href="http://www.ville-saint-yorre.fr/pagecampinghotel.htm">www.ville-saint-yorre.fr/pagecampinghotel.htm</a></p>



## Partenaires du Championnat de France Sport Adapté Jeunes

### Partenaire Institutionnel



### Partenaire principal



malakoff médéric

### Partenaire officiel



### Fournisseurs officiels



### Partenaires Locaux



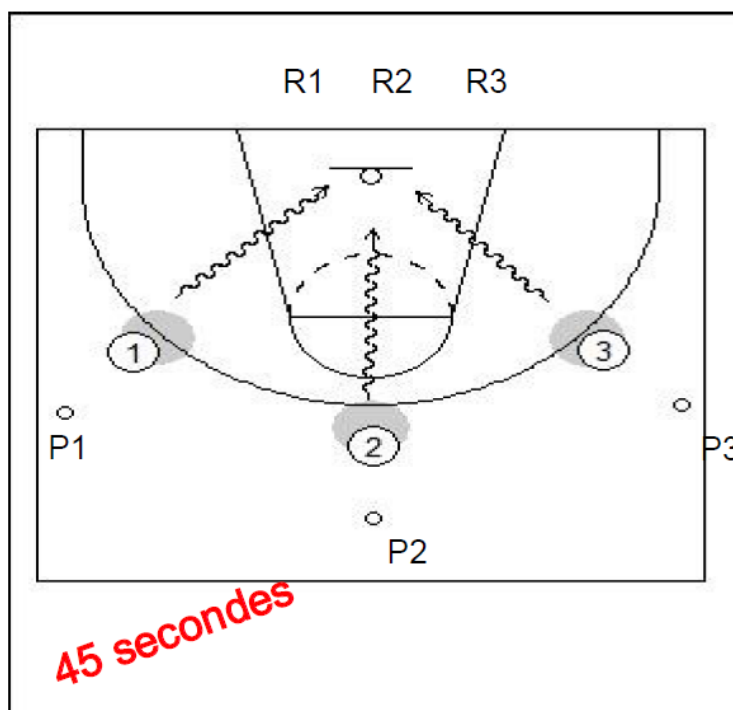


## Challenge ADAP'TIRS



### EPREUVE Stéphane OBDIA ~ DEXTERITE ET TIRS ~

- 1 joueur tireur -
- 3 partenaires de passes -
- 2/3 rebondeurs -



#### Déroulement :

le **joueur** démarre dos au panier au **repère 1**, un pied dans le cerceau. Il reçoit une passe de son partenaire situé à 3m de lui. Il fait **passer le ballon autour de sa taille 1 fois**, pivote face au panier et fait un **départ croisé** puis un **tir en course**. Il ne fait pas son rebond. Il court vers le **repère 2**, met un pied dans le cerceau et reçoit la balle de son 2ème partenaire, fait passer le ballon autour de la taille, pivote face au panier, départ croisé et tir en course...après le passage au repère 3, il recommence au repère 1 et ainsi de suite... pendant 45 secondes

#### Comptage des points :

1 panier = 2 points

Marcher au départ ou lors du tir = tir refusé

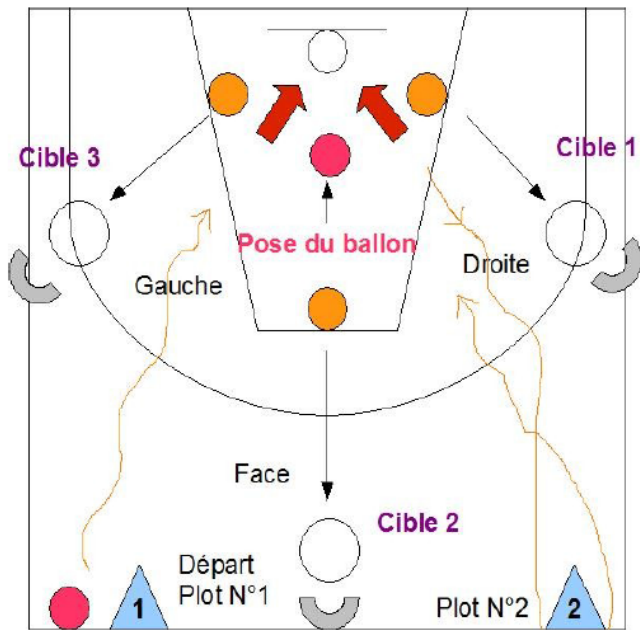
Si le ballon tombe lors du tour de taille = recommencer le tour de taille

Pas d'obligation de tir main gauche à gauche ni main droite à droite



## EPREUVE Patrick WILLIAM ~ Dribbles Passes Tirés ~

- 1 joueur tireur -  
- plusieurs personnes en aide -



### Déroulement :

- Le joueur démarre au **plot 1** près de la ligne centrale, balle en main. Dribble main gauche et tir en course (main libre). Il récupère son ballon et se dirige en dribble vers **le plot 2** (main libre) et fait le tour du plot par l'intérieur puis dribble main droite pour un tir en course (main libre).
- Il récupère son ballon et le pose dans le cerceau situé face au cercle dans la zone réservée.
- Il part ensuite effectuer **les 3 passes** dans l'ordre qu'il veut. Pour cela il ramasse les ballons situés dans les cerceaux (gauche, face, droite) et effectue 1 passe horizontale à 2 mains poitrine dans les cibles verticales situées sur la ligne à 3 points. Prise d'appui en fente avant avec 1 pied obligatoire dans la zone réservée.
- Il reprend ensuite le ballon dans le cerceau face au panier et part en dribble (main libre) vers le plot du départ qu'il contourne par l'intérieur et recommence le circuit pendant **45 secondes**

### Comptage des points :

- 1 panier marqué = 2 points
- 1 passe réussie = 1 point
- Aucun appui dans la zone restrictive ou pas de passe à 2 mains poitrine = passe non comptabilisée
- Marcher au départ ou lors du tir = panier refusé

**45 secondes**





## EPREUVE Braham YAHIAOUI

~ Lancers Francs ~

- 1 joueur tireur -
- 1 joueur rebondeur -
- 1 joueur passeur -

### Déroulement :

- Plusieurs séries de 2 lancers-francs.
- Après 2LF consécutifs tentés, courir au rond central et revenir.  
(poser 1 appui dans le rond central et revenir)

### Règles :

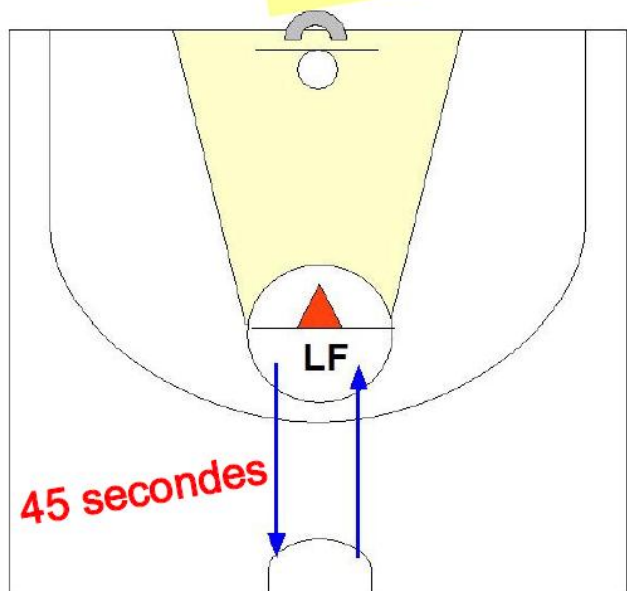
- Durée : 45 secondes
- 5 secondes pour effectuer un LF
- Le klaxon retentit au milieu d'une série = Le LF marqué sera comptabilisé comme 1 point

### Comptage des points:

- 1 lancer marqué = 1 point
- Bonus :
- 2 lancers consécutifs marqués de la même série = 3 points

### Pénalités :

- Pied(s) sur la ligne de lancer-franc = point refusé.
- Ne pas aller poser le pied dans le rond central = la tentative refusée.









**Championnat de France jeune**  
**Vichy 2014**

**Concours du jeune footballeur**  
**Catégorie 12/15 ans**

**Objectifs :**

- Organiser un concours du jeune footballeur. Epreuves techniques et de jeux.
- Expérimentation du futur concours pour la saison 2013/2014 qui sera proposé à l'échelon départemental qualitatif pour l'échelon régional avec une phase finale nationale

**Pour qui ?**

- La catégorie 12/15 ans
- Classement par points par année de naissance (4 classements)

**Modalités,**

- Le cumul des points des trois épreuves déterminera le classement
- Un joueur non inscrit dans une équipe disputant le championnat de France à 5 pourra participer aux épreuves de jonglages et frappes.

**Moyens**

- 2 terrains de foot à 7
- 6 personnes. 3 évaluateurs par terrain (commission foot)

**Organisation**

- Mercredi matin, sous forme d'ateliers
  - Jonglages
  - Frappes

	JONGLAGES				FRAPPES DE BALLE		JEUX		Total
	PD	PG	Tête	Alt.	5 tirs au but	5 relances	A 5		
	50	50	50	50	20	20	60	100	400

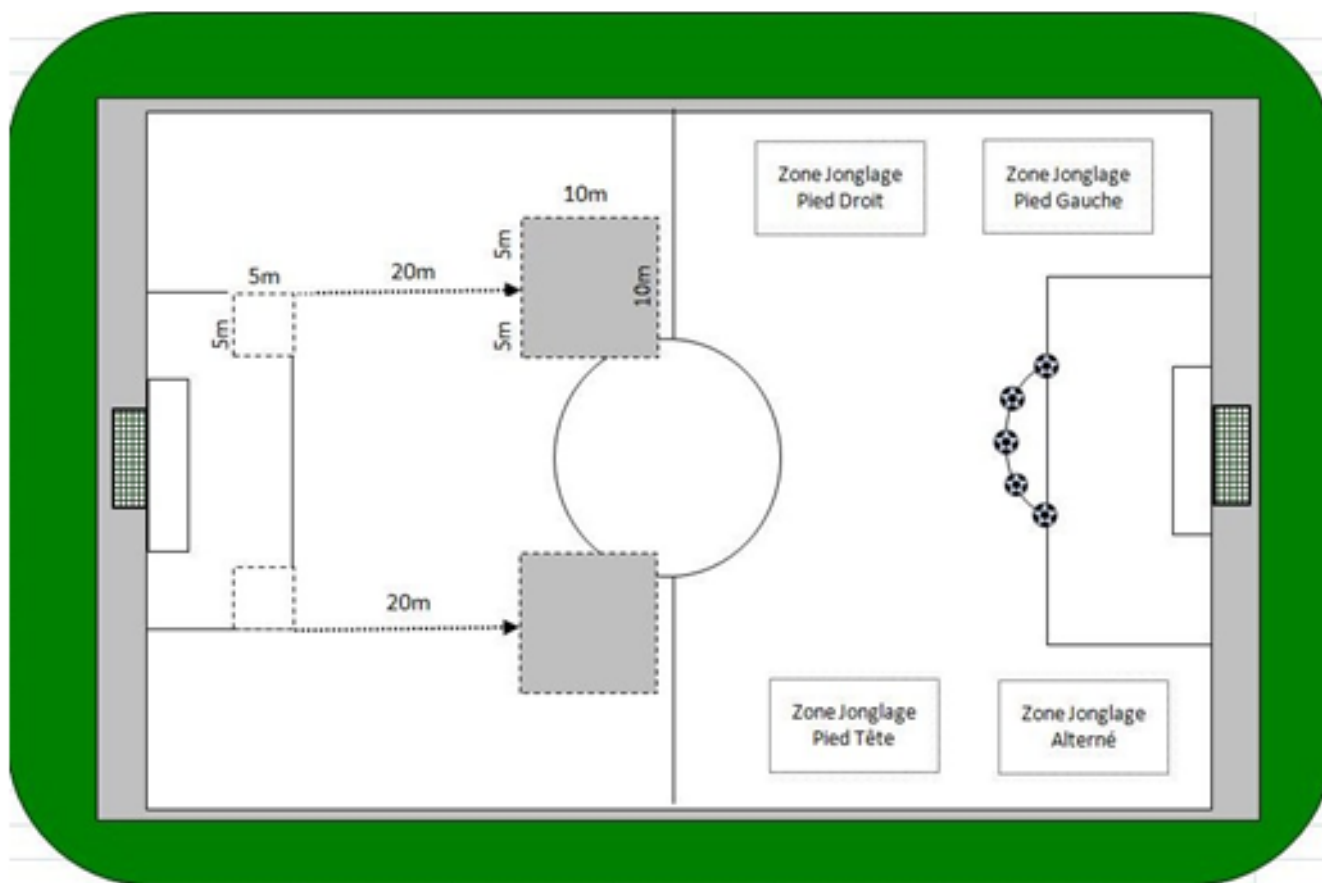
- Mercredi après midi et jeudi matin : Championnat de France football à 5
  - Evaluation du joueur dans le jeu

**Les épreuves :**

- **Les jonglages :**
  - Pour le jonglage pieds. Le ballon posé au sol, le lever avec le pied de son choix. La comptabilisation commence dès que le joueur utilise le pied évalué. Pas de surface de contact de rattrapage autre que le pied évalué (ou la tête).
  - Alt : alterné pied droit puis pied gauche...
  - Pour la tête le joueur peut utiliser les mains pour lancer le ballon.
  - Chaque joueur à deux tentatives. Le meilleur résultat sera conservé.
  - La zone d'évolution doit être suffisante pour éviter les collisions entre les joueurs
  - Taille du ballon n° 5
  - 1 point par jonglage réussi. Le maximum de points est fonction du niveau du tournoi (voir grille d'évaluation)

### Les Frappes :

- La précision de la frappe est évaluée devant le but et sur la relance
- Ballon taille 5
- Le ballon est arrêté pour le tir au but
- Le ballon peut être en mouvement dans les zones de départ de 5m de côté pour les tirs de relance.
- 2 frappes au minimum avec pied opposé, zone de départ libre.
- 1 point par réussite : ballon **sans rebond** dans zone d'accueil ou directement dans but (barre et poteaux nuls)
- 5 frappes par atelier (2 essais), le maximum de points est fonction du niveau du tournoi (voir grille d'évaluation)
- Schéma d'installation précis à respecter :



### • Les Jeux

- Evaluation du jeu dans le cadre du championnat de France de foot à 5.
- L'évaluation du jeu doit suivre les tests techniques.
- Les gardiens sont évalués en jeu à 5.
- Le joueur obtiendra une note pour le jeu à 5. La hauteur de la note est dépendante du niveau de qualification.
- Le maximum de points est fonction du niveau du tournoi.